



Communiqué de presse

Paris, le 31 mai 2021

Semaine du logement des jeunes : un engagement renforcé de l'Etat est nécessaire

A l'occasion de la 12^{ème} semaine du Logement des Jeunes, organisée par L'UNCLAJ, en partenariat avec l'Etat et Action Logement, l'Unaf insiste sur la nécessité de produire davantage de FJT et de résidences jeunes actifs.

Les adhérents de l'Unaf gèrent près de 50 000 logements dédiés aux jeunes, en FJT, résidences sociales jeunes actifs ou résidences étudiants conventionnées, sans oublier les logements en résidences sociales puisqu'un tiers des entrants en résidences sociales a moins de 30 ans (chiffres de l'Unaf sur les entrants dans le logement accompagné en 2019).

Si la crise sanitaire a peu touché les jeunes, la crise sociale et économique, en revanche, les concerne pleinement, avec des impacts sur leur situation financière en raison des difficultés d'accès à l'emploi, dues à la fragilisation de certains secteurs économiques, mais aussi sur leur santé mentale.

Face à cette situation, l'ouverture du RSA aux moins de 25 ans n'a pas été retenue par le gouvernement, qui a renforcé la garantie jeunes. Les réformes des APL, dont celle de la contemporanéité du mode de calcul, ont des effets directs sur les jeunes et fragilisent leur équilibre financier parfois déjà difficile.

Alors que le plan « 60 000 logements jeunes + 20 000 logements jeunes actifs » ne sera pas réalisé au terme du quinquennat, la question du logement des jeunes, véritable clé de l'insertion, mérite un engagement plus fort de l'Etat et de l'ensemble des acteurs afin de :

- **Produire davantage de logements en général et de logement accompagné en particulier.**

L'offre de logements abordables reste insuffisante notamment pour les petites typologies, ce qui impacte plus particulièrement les jeunes.

Le logement accompagné constitue une réponse adaptée aux besoins des jeunes, célibataires ou familles monoparentales, en termes de typologie, mais aussi de coûts ou encore de temporalité liée à une formation ou un emploi. Outre le logement jeunes (FJT, résidences sociales jeunes actifs ou résidences étudiants conventionnées), les résidences sociales accueillent de plus en plus de jeunes, qui ne peuvent trouver un logement social ou dans le privé.

De trop nombreux territoires disposent d'une offre en FJT ou résidences jeunes insuffisante, qu'il convient de développer.

UNION PROFESSIONNELLE DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

- **Assurer un « filet de sécurité » pour tous les jeunes**

L'absence de « filet de sécurité » pour le bailleur, en cas de perte d'emploi ou de rupture, constitue l'un des freins majeurs que rencontrent les jeunes pour accéder à un logement. Les solutions diverses, contrat jeunes majeurs, garantie jeunes... sont souvent trop courtes et trop aléatoires pour que les bailleurs ou gestionnaires prennent des risques même en tenant compte des garanties, y compris dans des résidences sociales ou FJT.

Assurer la continuité des parcours résidentiels des jeunes même s'ils connaissent des difficultés d'insertion par l'emploi ou la formation doit constituer une préoccupation des politiques publiques.

- **Accompagner tous les jeunes vers le logement à moyen terme**

La politique du logement des jeunes semble trop segmentée et se traduit par des trappes et des discontinuités dans l'accompagnement au parcours des jeunes. Un pilote unique doit être désigné pour œuvrer en coordination avec les territoires et l'ensemble des acteurs.

* * *

A propos de l'Unaf - Union professionnelle du logement accompagné

L'Unaf, présidée par Jean-Paul Vaillant, directeur Général de l'Adef, et dirigée par Arnaud de Broca, est l'Union professionnelle du logement accompagné. Elle rassemble les initiatives de 154 acteurs, qui gèrent près de 140 000 logements (résidences sociales, pensions de famille, résidences jeunes actifs, foyers de jeunes travailleurs et de travailleurs migrants) et qui permettent aux personnes en situation de précarité d'accéder à un logement et de s'y maintenir. L'Unaf représente ses adhérents, anime et structure le réseau, et contribue à la professionnalisation du secteur.

Contacts Presse :

Unaf - 01 40 71 71 16

Virginie Camelin - 06 67 29 01 94

virginie.camelin@unaf.org

Agence Bpr France – 01 83 62 88 10

Pierre Bethuel – 06 60 91 78 89 –

pierre@bprfrance.com

Sophie Decaudin – 06 03 34 05 00 –

sophie@bprfrance.com

UNION PROFESSIONNELLE DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ